

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DELIB 08/ 2023

L'an deux mil vingt trois , jeudi six avril à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame DUVAL Odile, Maire

Etaient présents : REGNIER Marcel HOCQUET Jean-Pierre, AUBERT Bertrand, MORGAND Geoffrey, DERSIGNY Pierre-Philippe, GRENON Xavier, DUVAL Armand, DAMIS Samuel, DUVAL Odile, BOXOEN Amélie, MARQUE Arièle.  
Secrétaire de séance : BOXOEN Amélie

**OBJET : CREATION D UN BLASON COMMUNAL**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Wiry-au-Mont ne possède de blason municipal. Elle précise qu'un blason n'est pas un logo, que sa composition répond à des règles précises et qu'il jouit d'une protection particulière, faisant pour cela l'objet d'une délibération.

Madame le Maire fait savoir au conseil municipal que la loi municipale du 5 avril 1884 accorde aux communes la souveraineté en matière d'armoiries. La délibération du conseil municipal qui en aura accepté la composition constitue l'acte officiel par lequel le blason communal acquiert son existence légale. Il s'ensuit que la description héraldique (ou blasonnement) de ce blason qui figure au texte de la délibération, devient la description officielle de ces armoiries.

Suite à une demande exprimée en 2021 par Madame Arièle Marque, membre du conseil municipal, un projet a été élaboré bénévolement par Jacques Dulphy, d'Abbeville, passionné d'héraldique et d'histoire locale, avec l'aide de Daniel Juric, héraldiste, et de Rémy Godbert. Monsieur le Maire présente la maquette du projet et communique la description héraldique (*ou blasonnement*) suivante :

"Parti d'or à trois écussons de vair bordés de gueules et d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, au coupeau de sinople mouvant de la pointe et brochant sur la partition."

Dessin du blason :



Dessin du blason avec couronne murale et listel au nom de la commune (facultatifs) :



Explication du blason :

Ce blason inclut le "Mont" (le village est bâti à flanc de coteau) qui est une composante du nom de la commune, et les trois écus de vair de la famille De Fontaines, qui en fut suzeraine au XIII<sup>e</sup> siècle (Jean de Fontaines, chevalier) et de 1587 à 1737. Le dernier seigneur du nom fut Jean-Charles de Fontaines, sans postérité.

L'église de Wiry conserve la pierre tombale du comte Nicolas de Fontaines (mort en 1720) et de son épouse Marie-Louise Charlotte de Pélard de Givry, dame de Wiry, romancière, à qui Voltaire adressa des vers. Les Pélard de Givry portaient sur leur blason une aigle de sable (un aigle noir). Il nous a semblé nécessaire de rendre hommage à cette dame de Wiry au côté du blason de son époux.

---ooOoo---

Après avoir entendu lecture de cette documentation héraldique et historique et avoir examiné la maquette, le conseil municipal approuve le blason qui constituera désormais le symbole de la commune et décide que toutes les reproductions qui en seront faites pour son usage officiel se conformeront au blasonnement ci-dessus.

Fait et délibéré à WIRY AU MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.  
Certifié directement exécutoire, publié le 15 MAI 2023

Date de la convocation :

27 MARS 2023  
Date d'affichage :  
27 MARS 2023

Nombre de Conseillers Municipaux:

En exercice: 11  
Présents: 11  
Votants: 11

